

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION



Intégré au dispositif "Réinvestir les lieux" et en lien avec la démarche "Lyon 2030", la Ville de Lyon souhaite faire du site Neyret un lieu phare dédié à la transition écologique, ouvert à l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais avec un tiers lieu dédié à l'appropriation et la transmission des enjeux climatiques. Le site Neyret permettra l'expérimentation, la création, et le débat public autour des enjeux clés du climat, futur lieu de vie du quartier où tout le monde pourra venir profiter du bâtiment, de ses activités et sa vue imprenable sur Lyon.

Le bâtiment en quelques chiffres :

- 1400m² par aile, 400m² répartis sur le corps central et 1200m² au sous-sol de l'aile Ouest.
- Un bâtiment monumental de plus de 7000 m²
- 4500m² de surface utile hors dégagements.

Le dispositif 'réinvestir Neyret' participe à redonner du pouvoir d'agir aux habitants en adaptant les projets au plus près des besoins des Lyonnaises et des Lyonnais. Cet outil permet d'impliquer le plus grand nombre, pour que tout le monde puisse donner son avis sur le réaménagement du site.



Dans le premier arrondissement, c'est le site Neyret et son futur tiers-lieu qui a été identifié. La contribution citoyenne permettra de rédiger un cahier des charges d'un Appel à Manifestation d'Intérêt précisant les activités souhaitées par les Lyonnaises et Lyonnais et de réunir les acteurs intéressés pour simplifier dans les activités et le pilotage de ce futur tiers lieu.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



1^{er}

RÉINVESTIR
LES LIEUX %é!



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION

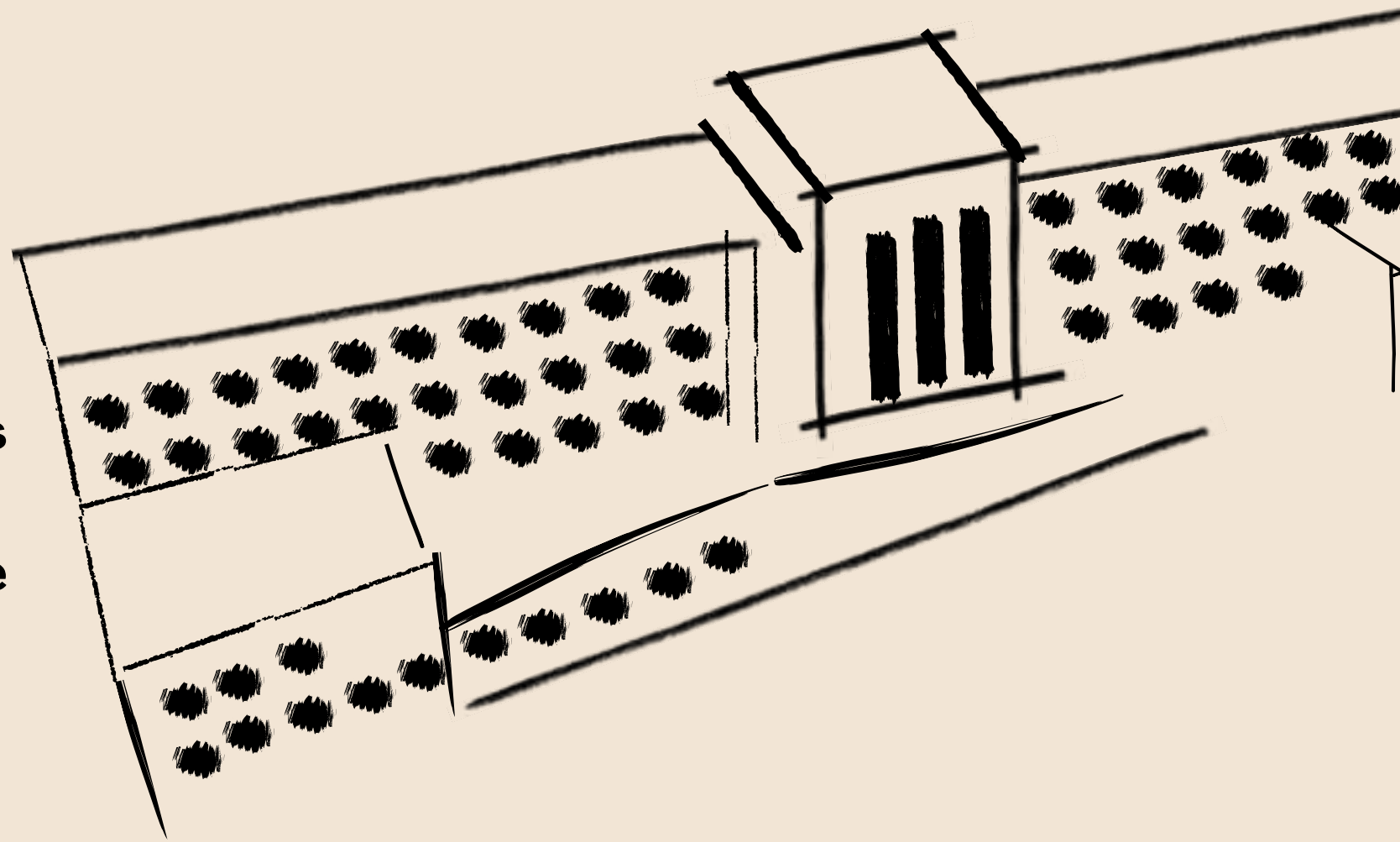


Intégré au dispositif "Réinvestir les lieux" et en lien avec la démarche "Lyon 2030", la Ville de Lyon souhaite faire du site Neyret un lieu phare dédié à la transition écologique, ouvert à l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais avec un tiers lieu dédié à l'appropriation et la transmission des enjeux climatiques. Le site Neyret permettra l'expérimentation, la création, et le débat public autour des enjeux clés du climat, futur lieu de vie du quartier où tout le monde pourra venir profiter du bâtiment, de ses activités et sa vue imprenable sur Lyon.

Le bâtiment en quelques chiffres :

- 1400m² par aile, 400m² répartis sur le corps central et 1200m² au sous-sol de l'aile Ouest.
- Un bâtiment monumental de plus de 7000 m²
- 4500m² de surface utile hors dégagements.

Le dispositif "réinvestir Neyret" participe à redonner du pouvoir d'agir aux habitants en adaptant les projets au plus près des besoins des Lyonnaises et des Lyonnais. Cet outil permet d'impliquer le plus grand nombre, pour que tout le monde puisse donner son avis sur le réaménagement du site.



Dans le premier arrondissement, c'est le site Neyret et son futur tiers-lieu qui a été identifié. La contribution citoyenne permettra de rédiger un cahier des charges d'un Appel à Manifestation d'Intérêt précisant les activités souhaitées par les Lyonnaises et Lyonnais et de réunir les acteurs intéressés pour simplifier dans les activités et le pilotage de ce futur tiers lieu.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX **oyé!**



RETOUR SUR LA CONCERTATION

La concertation qui a eu lieu de mars à juin 2023 avait pour but de faire participer et réfléchir le plus grands nombres d'habitantes et d'habitants sur les sujets suivants :

- Ouvrir au débat les activités du site
- Imaginer l'aménagement des plateaux du tiers-lieu
- Penser les futurs espaces partagés du bâtiment
- Définir les ambiances du site en lien avec les futurs travaux
- Réfléchir ensemble sur le modèle économique du tiers-lieu
- Penser la synergie entre acteurs publics et partenaires au sein du lieu



La concertation en quelques chiffres :

350 personnes concertées sur les deux permanences sur l'espace public

75 participants au Forum de lancement

80 personnes présentes lors des visites du bâtiment

114 participants aux ateliers thématiques

28 idées déposées sur la plateforme Oyé

610 participants à la concertation



RETOUR SUR LA CONCERTATION



La concertation qui a eu lieu de mars à juin 2023 avait pour but de faire participer et réfléchir le plus grands nombres d'habitantes et d'habitants sur les sujets suivants :

- Ouvrir au débat les activités du site
- Imaginer l'aménagement des plateaux du tiers-lieu
- Penser les futurs espaces partagés du bâtiment
- Définir les ambiances du site en lien avec les futurs travaux
- Réfléchir ensemble sur le modèle économique du tiers-lieu
- Penser la synergie entre acteurs publics et partenaires au sein du lieu

La concertation en quelques chiffres :

350 personnes concertées sur les deux permanences sur l'espace public

75 participants au Forum de lancement

80 personnes présentes lors des visites du bâtiment

114 participants aux ateliers thématiques

28 idées déposées sur la plateforme Oyé

610 participants à la concertation

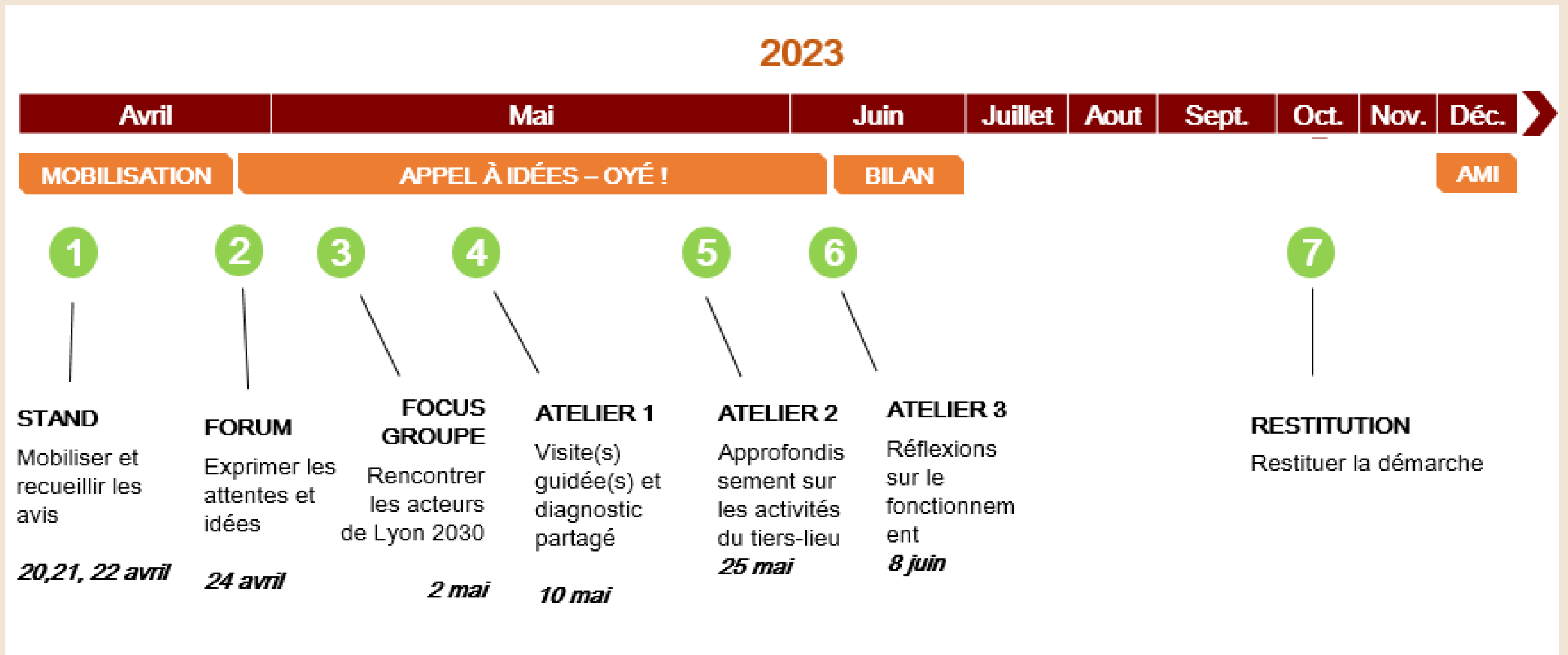


Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RETOUR SUR LA CONCERTATION

Le calendrier de la démarche participative



Les sujets ouverts à la concertation :

- L'esprit du tiers-lieu des transitions et la vision partagée de son devenir
- Le type d'activités souhaitées sur le lieu : ateliers, fablab, convivialité/caféteria, programmation culturelle.
- L'accessibilité du lieu et des activités proposées, l'intégration sociale et urbaine du lieu, l'ouverture et l'écoute des idées et des potentiels du territoire, les modalités de travail et de programmation attendues.

Les objectifs de la concertation :

- Les activités doivent répondre à l'enjeu d'une transition écologique et solidaire.
- La démarche collective est basée sur la coopération.
- L'animation et le pilotage du lieu doivent répondre à une logique de gouvernance partagée ;
- Les autres parties du bâtiment service archéologique, école de la résilience, parties communes, ne sont pas soumises à la concertation du public.

ZOOM SUR LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Atelier 1 : Visite du site

Objectifs

- Faire découvrir le lieu aux participants
- Participation du conseil d'arrondissement des enfants

80 participants d'une grande diversité tout au long de l'après-midi, un fort intérêt et de la curiosité ont été exprimés pour le lieu, et pour la vue sur Lyon.



Atelier 2 : Activités et animations

Objectifs

- Faire témoigner d'autres tiers-lieux : Cité Fertile (Pantin), Tetris (Grasse) et Faitout (La Mutatière)
- Formuler des hypothèses d'organisation des activités et mettre en récit l'esprit du Tiers-lieu

30 participants pour un recentrage des activités par priorisation et intégration des enjeux d'ouverture du lieu aux publics et de nécessaire équilibre économique

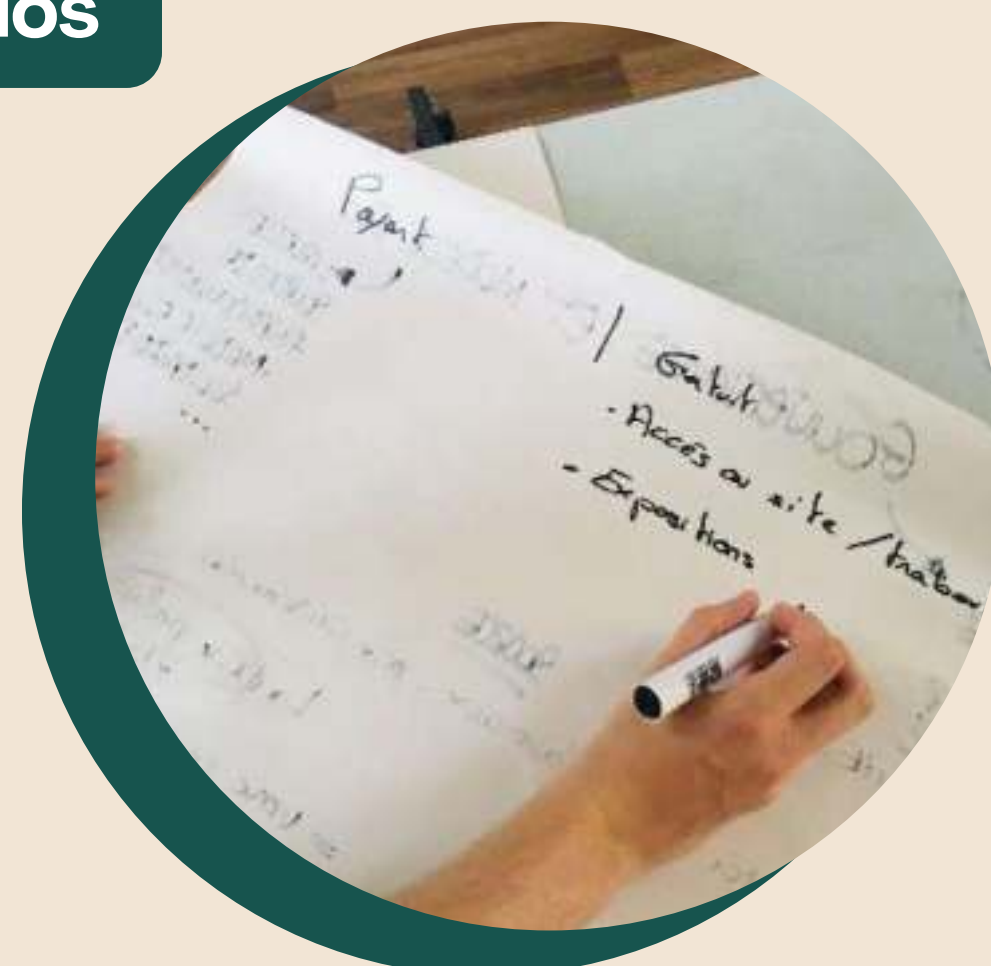


Atelier 3 : Travaux sur les scénarios

Objectifs

- Réfléchir sur le fonctionnement, l'animation et la gouvernance
- Animation et format
- World café : 2 tables thématiques tournantes

30 participants constants depuis le début ont discuté des modalités de gouvernance, de fonctionnement, d'animation et de modèle économique en phase avec les objectifs poursuivis tout au long de leur démarche.



ZOOM SUR LES ATELIERS PARTICIPATIFS



Atelier 1 : Visite du site

Objectifs

- Faire découvrir le lieu aux participants
- Participation du conseil d'arrondissement des enfants

80 participants d'une grande diversité tout au long de l'après-midi, un fort intérêt et de la curiosité ont été exprimés pour le lieu, et pour la vue sur Lyon.



Atelier 2 : Activités et animations

Objectifs

- Faire témoigner d'autres tiers-lieux : Cité Fertile (Pantin), Tetris (Grasse) et Belle Bouffe (Lyon)
- Formuler des hypothèses d'organisation des activités et mettre en récit l'esprit du Tiers-lieu

30 participants pour un recentrage des activités par priorisation et intégration des enjeux d'ouverture du lieu aux publics et de nécessaire équilibre économique

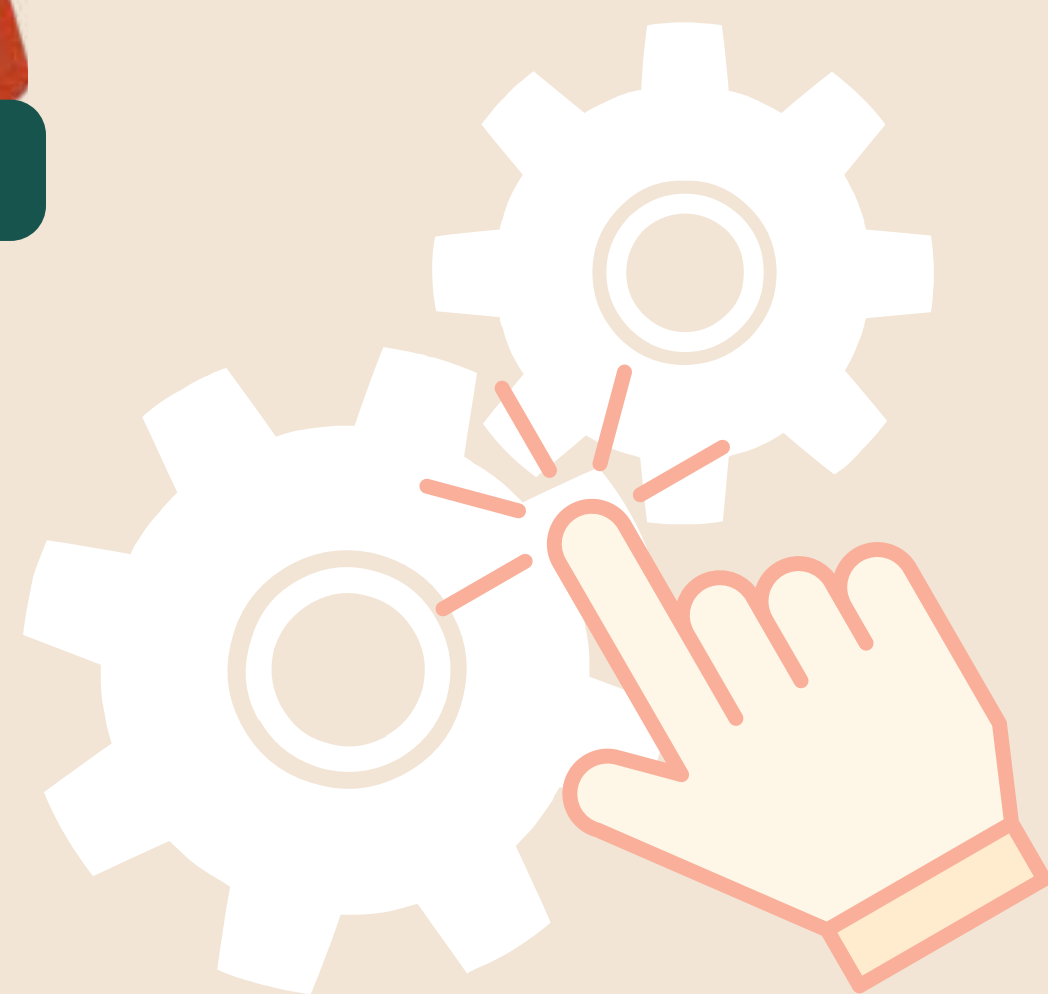


Atelier 3 : Travaux sur les scénarios

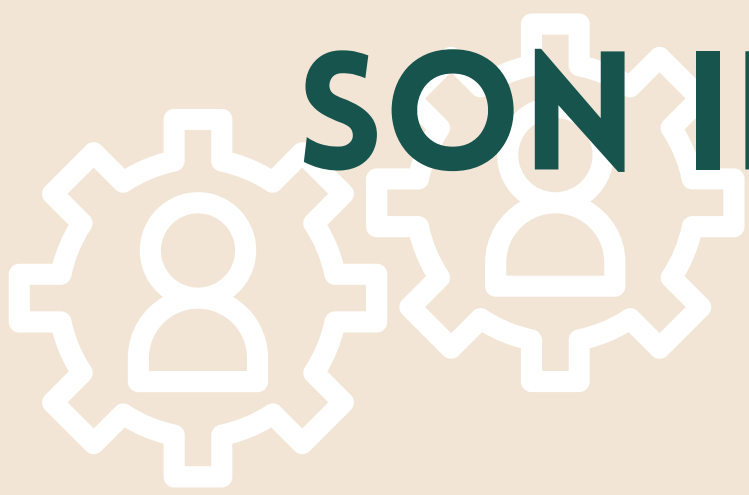
Objectifs

- Réfléchir sur le fonctionnement, l'animation et la gouvernance
- Animation et format
- World café : 2 tables thématiques tournantes

30 participants constants depuis le début ont discuté des modalités de gouvernance, de fonctionnement, d'animation et de modèle économique en phase avec les objectifs poursuivis tout au long de leur démarche.



L'ESPRIT DU LIEU SON IDENTITÉ



Le bâtiment est ancré dans son environnement qui partage une histoire avec le quartier et toute la ville. Lors de la concertation, il a été proposé et retenu que le site Neyret soit :

- Un lieu ouvert à toutes et tous, quelle que soit sa condition sociale,
- Un lieu basé sur modèle d'économie sociale et solidaire,
- Un lieu exemplaire de la transition écologique en termes de modalités de rénovation et d'usage du bâtiment, de végétalisation, etc,
- Un lieu d'échanges, de débats
- Un lieu d'information, d'accompagnement pour l'acceptabilité et l'appropriation des enjeux de transitions,
- Un lieu d'expérimentation, du faire ensemble,
- Un espace de rencontre et de coopération pour les acteurs de la transition,
- La mise en place d'une coopération effective entre les résidents du site Neyret,



Les mots des participants :

“Intégrer le social dans la transition écologique avec des espaces ouverts, non rentables, où il n'est pas obligatoire de consommer”

*“Des activités qui permettent de **réduire** notre impact écologique et des activités qui permettent de **réparer** nos impacts”*

*“Des activités pour **faire ensemble** ouvertes à tous les publics afin que chacun puisse se croiser, se rencontrer...” “faire, expérimenter, se tromper, hybrider”*

“Participer à des réunions, des actions militantes (dernière rénovation, alternatiba, extinction rébellion, soulèvement de la terre...)”

*“Un espace d'accueil pour toutes les associations de la transition écologique”
Faire le lien avec l'environnement (Théâtre des Trois Gaules), avec l'histoire du lieu (Beaux-arts), de la Ville (architecture, patrimoine bâti et végétal de Lyon)*

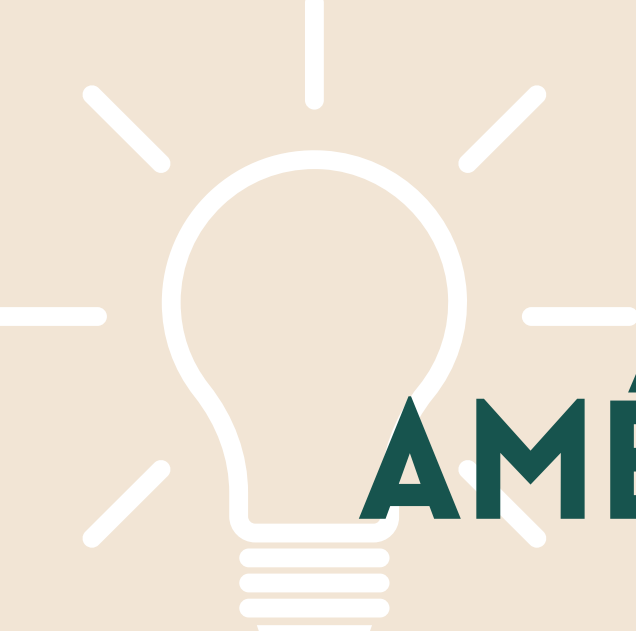


Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX **oyé!**





DES AMÉNAGEMENTS À IMAGINER



Des aménagements intérieurs :

- Aménager un lieu exemplaire du point de vue de la transition écologique
- Prévoir des espaces fixes, mais également des espaces modulables (cloisons amovibles)
- Aménager des espaces traversant au rez-de-chaussée pour faciliter l'accès au public
- Permettre la co-construction, la récupération, la mutualisation pour l'aménagement des plateaux intérieurs

Des aménagements extérieurs :

- *Végétaliser le plus possible*
- *Prévoir des énergies renouvelables pour la consommation du bâtiment*
- *Décorer l'extérieur de la façade au niveau de la rue des tables claudiennes*
- *Prévoir une fresque murale ou un mur d'expression*



Des liens avec l'environnement du site

- Ouvrir sur les espaces extérieurs et réfléchir plus largement que le bâtiment : inclure l'amphithéâtre et le Jardin des Plantes
- Prévoir un arrêt de bus dans le réseau TCL qui porte le nom du Tiers-lieu



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX **oyé!**



LES FUTURES ACTIVITÉS DU SITE :



Un des enjeux de la concertation était d'imaginer et de proposer les futures activités proposées dans le bâtiment. L'ensemble des propositions ont ensuite été étudiées par les services et les élus.

Des activités intégrées permettant de faire vivre le futur tiers-lieu :

- Buvette
- Cantine
- Location d'espaces au sein du site
- Des espaces de Coworking
- Une Recyclerie / Ressourcerie
- Un lieu de formation liée à la transition écologique

Des activités liées à l'ambiance du site :

- Un lieu pour échanger, débattre, exposer, et tenir des conférences...
- Des ateliers d'artistes et une galerie d'exposition
- Des espaces verts et une grainothèque
- Un espace d'expression artistique pour honorer l'histoire du site, autrefois l'école des Beaux-Arts.

Ces propositions sont ajoutées au cahier des charges pour que le futur porteur du site réponde aux enjeux identifiés par les habitantes et habitants.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX %é!



UN APPEL À CANDIDATURE POUR GÉRER ET PILOTER LE FUTUR TIERS-LIEU



Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) va être lancé par la Ville de Lyon en décembre 2023. Adressé notamment aux acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi aux associations et spécialistes des tiers-lieux, il aura pour objectif de nommer un gestionnaire du site qui prendra en compte les attentes de la concertation.

Lancement :	Décembre 2023
Élaboration des candidatures	2 mois
Analyse, sélection des candidats admis au 2nd tour	1,5 mois
Élaboration des offres	2 mois
Analyse, désignation du lauréat	1,5 mois
Désignation du Lauréat	Automne 2024

Le planning proposé pour cette candidature vise à trouver un "preneur" capable de lier les activités du tiers-lieu à son identité, tout en créant des liens avec les autres structures présentes dans le bâtiment et les services de la Ville.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX %é!





L'ÉCOLE DE LA RÉSILIENCE

Accompagner la fabrique des actions locales et
soutenables pour la transition écologique et solidaire



Constituer une plateforme de savoirs, de formations
et d'expérimentations visant à accompagner la
transition écologique, solidaire et démocratique.



L'accompagnement à la fabrique de politiques publiques, une
spécificité lyonnaise permettant de produire des solutions
locales et concrètes répondant à ces défis.



Un projet fédérateur autour de 4 activités



Formation : faire sortir la recherche des seuls milieux académiques et donner les outils aux habitants pour fabriquer de nouvelles politiques publiques (y compris aux plus jeunes habitants).



Recherche : redonner toute sa place à la culture scientifique et technique (sortir d'une seule logique diffusionniste) en articulant les différentes initiatives (académiques, associatives, entrepreneuriales, culturelles, institutionnelles, etc.) des partenaires, et en associant les habitants.



Expérimentation : croiser les regards pour imaginer et tester des solutions locales

Débat public : impliquer les habitants dans le débat public via des méthodes participatives et une approche de science ouverte.

Plusieurs acteurs seront mobilisés

Artistes

Associations

Agents de la Ville

Habitants

Chercheurs

Entrepreneurs ESS

Élus locaux

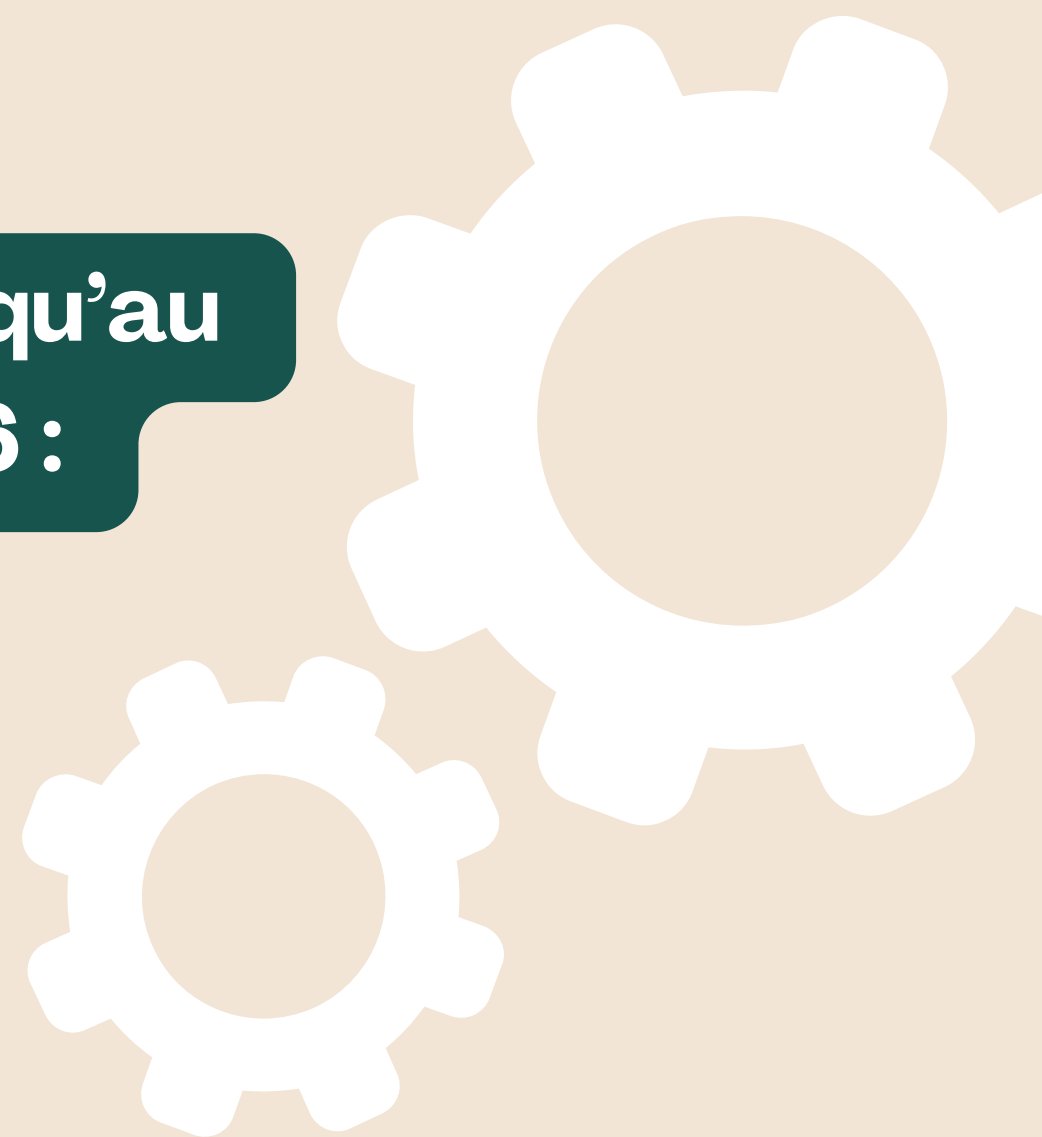


CALENDRIER DES TRAVAUX :



Phase 1 : juin 2024, jusqu'au 1er trimestre 2026 :

-> Livraison des plateaux de l'aile EST – Ecole de la Résilience et tiers-lieu de la transition écologique ainsi que la toiture Ouest



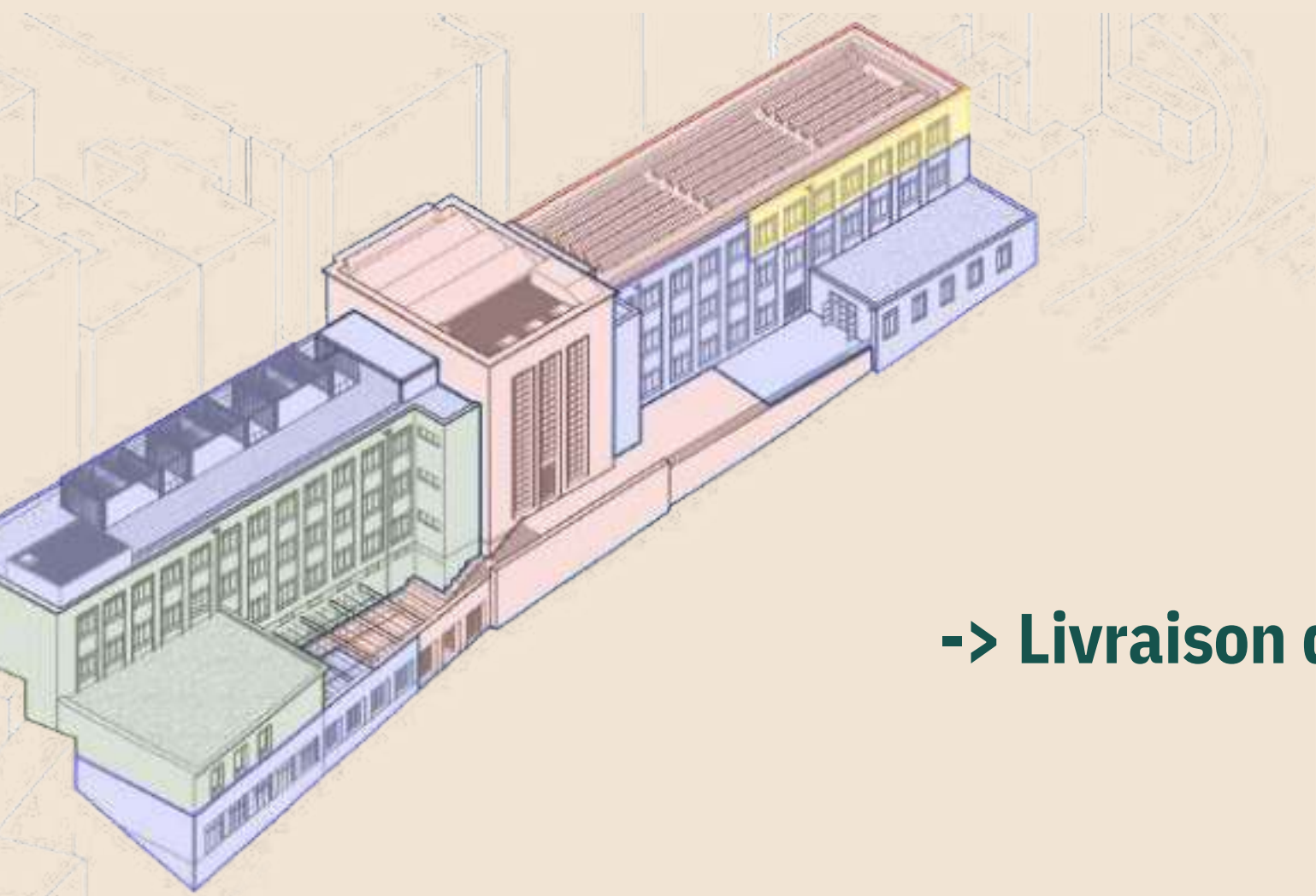
Phase 2 : 1^{er} trimestre 2026 jusqu'au 3^{ème} trimestre 2027

-> livraison du rez de chaussée commerçant côté rue des Tables Claudiennes



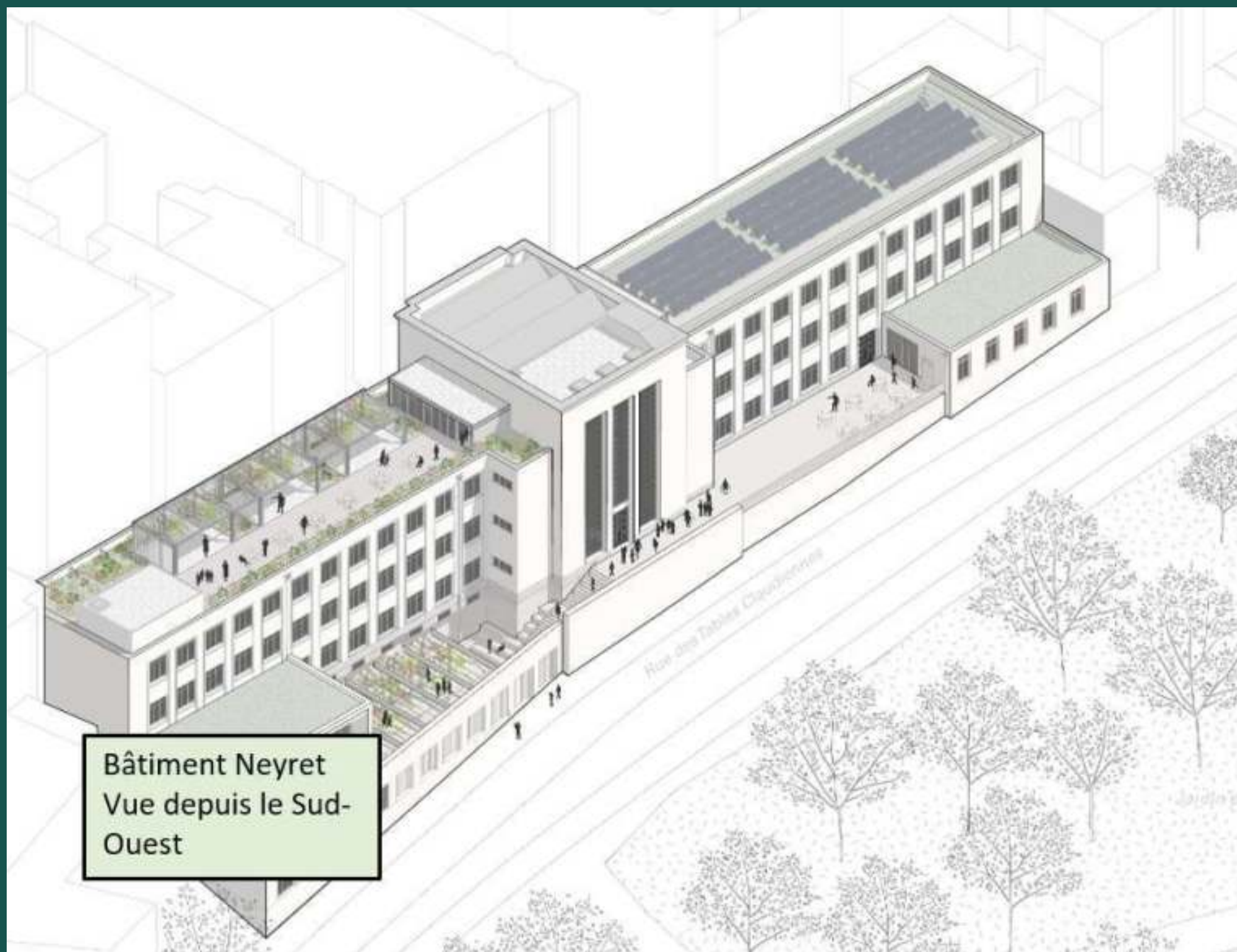
Phase 3 : 1^{er} trimestre 2028 au 3^{ème} trimestre 2028

-> Livraison de la zone restaurant et de la salle polyvalente



LES FUTURS PLANS

non contractuels



Le projet de
rénovation extérieur
du bâtiment

La répartition des
espaces dans le
site Neyret



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX **oyé!**



LA DÉMARCHE LYON 2030



Les solutions aux enjeux climatiques ne peuvent être que collectives, solidaires et au plus près des besoins des Lyonnais et des lyonnaises. Lyon fourmille déjà d'initiatives citoyennes pour agir pour le climat et se mobiliser : associations, entreprises, enseignement et recherche, acteurs sportifs et culturels, mouvements citoyens et actions de quartiers.

Lyon 2030 est une démarche territoriale qui veut soutenir, valoriser et mettre en mouvement collectivement ces initiatives et acteurs.

En deux mots : trouver ensemble des réponses authentiquement lyonnaises au défi climatique !

En expérimentant une approche de terrain, participative et innovante, Lyon 2030 s'inscrit aussi dans le Plan climat de la Métropole.



lyon

est particulièrement touchée par le dérèglement climatique

Multiplication et intensification de phénomènes météorologiques extrêmes : canicules, crues, sécheresses, vents violents, gel tardif...

À l'échelle mondiale, la décennie 2011-2020 est la plus chaude depuis environ 125 000 ans.



Hausse des températures depuis 1960

+ 2,4°C
à Lyon

Lyon a aujourd'hui la même température que Montélimar, il y a 30 ans. Une tendance qui doit s'accroître dans la décennie à venir.



LYON 2030

Inspirons le changement

Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX %é!



LES VILLES, LEVIERS CLÉS POUR RÉPONDRE AU DÉFI CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE



9 t de CO₂
C'est en moyenne
l'**empreinte carbone**
d'une personne en
une année

Les villes sont responsables de plus des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre. Elles concentrent des enjeux de **mobilité, de logistique, d'approvisionnement et de consommation** : elles sont au premier plan pour transformer nos modes de vies. **Lyon ne fait pas exception !**

La ville de Lyon c'est...

- 523 000 **habitants**
(+ 17 % depuis l'an 2000)
- 308 000 **logements**
(+ 23 %)
- 70 000 **entreprises**

≥ 400 M€

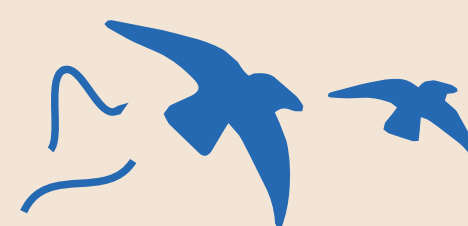
C'est la **somme record engagée** par la Ville de Lyon entre 2020 et 2026 pour contribuer à inventer un modèle plus écologique et plus durable.

Inspirons le changement

100 VILLES EUROPÉENNES EN MOUVEMENT POUR LE CLIMAT !

Pour faire face aux enjeux de dérèglement climatique, Lyon a rejoint depuis avril 2022 le programme européen « **100 villes climatiquement neutres et intelligentes** », un réseau d'échanges et d'expérimentations de villes européennes pour **relever le défi climatique avant 2030 !**

En France, 9 collectivités ont intégré le programme : Angers Loire Métropole, Bordeaux Métropole, Dijon Métropole, Dunkerque, Grenoble-Alpes Métropole, Marseille, Nantes Métropole, Paris et **Lyon !**



La neutralité climatique cible une réduction maximale des émissions de gaz à effet de serre. **Chaque tonne de CO₂ compte.** Cette réduction doit prendre en compte les enjeux démocratiques et sociaux, et l'ensemble du vivant.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



RÉINVESTIR
LES LIEUX %é!



PACTE CLIMAT LYON 2030

Mobilisés pour une ville climatiquement neutre



Le pacte climat Lyon 2030 est le fruit du travail de l'Agora, communauté d'acteurs lyonnais animée par la municipalité. Installée début 2023, elle rassemble une soixantaine de structures représentatives de la diversité des acteurs locaux, prêtes à co-construire une vision partagée pour atteindre la neutralité climatique en 2030 à l'échelle de la ville.

L'Agora s'est réunie à 5 reprises au premier semestre 2023. Elle a travaillé sur la **sobriété**, enjeu qu'elle a estimé prioritaire pour relever le défi climatique.

Le pacte est un document vivant, qui sera enrichi au fil des travaux de l'Agora, l'objectif étant *in fine* que l'ensemble des enjeux de neutralité climatique y soit traité.

Les 3 axes de travail de l'Agora

- Axe 1 : le fonctionnement de l'Agora et la contribution à ses productions
- Axe 2 : la mobilisation et l'engagement des citoyens et des acteurs locaux au-delà de l'Agora
- Axe 3 : les enjeux thématiques prioritaires : sobriété, adaptation au changement climatique (végétalisation, eau), emploi et consommation



© Muriel Chaulet

Le pacte climat Lyon 2030 comprend :

- une présentation des enjeux sur le climat à l'échelle de la ville
- une première feuille de route collective vers la neutralité climatique
- 16 engagements collectifs des membres de l'Agora sur la sobriété
- 29 pistes d'action pour les pouvoirs publics.

Conventions de coopération et d'engagements Lyon 2030

Elles formalisent à l'échelle de chaque membre de l'Agora leurs engagements et les axes de coopération avec la municipalité adaptées à leur capacité à agir et leur cœur de métier.

LYON 2030

Inspirons le changement



Plus d'informations :

www.lyon.fr

lyon2030@mairie-lyon.fr

Renseignements :
oye.participer.lyon.fr



VILLE DE
LYON

1^{er}

RÉINVESTIR

LES LIEUX %é!



PACTE CLIMAT LYON 2030

Mobilisés pour une ville
climatiquement neutre



Le pacte climat Lyon 2030 est le fruit du travail de l'Agora, communauté d'acteurs lyonnais animée par la municipalité. Installée début 2023, elle rassemble une soixantaine de structures représentatives de la diversité des acteurs locaux, prêtes à co-construire une vision partagée pour atteindre la neutralité climatique en 2030 à l'échelle de la ville.

L'Agora s'est réunie à 5 reprises au premier semestre 2023. Elle a travaillé sur la **sobriété**, enjeu qu'elle a estimé prioritaire pour relever le défi climatique.

Le pacte est un document vivant, qui sera enrichi au fil des travaux de l'Agora, l'objectif étant *in fine* que l'ensemble des enjeux de neutralité climatique y soit traité.

Les 3 axes de travail de l'Agora

- Axe 1 : le fonctionnement de l'Agora et la contribution à ses productions
- Axe 2 : la mobilisation et l'engagement des citoyens et des acteurs locaux au-delà de l'Agora
- Axe 3 : les enjeux thématiques prioritaires : sobriété, adaptation au changement climatique (végétalisation, eau), emploi et consommation



Le pacte climat Lyon 2030 comprend :

- une présentation des enjeux sur le climat à l'échelle de la ville
- une première feuille de route collective vers la neutralité climatique
- 16 engagements collectifs des membres de l'Agora sur la sobriété
- 29 pistes d'action pour les pouvoirs publics.

Conventions de coopération et d'engagements Lyon 2030

Elles formalisent à l'échelle de chaque membre de l'Agora leurs engagements et les axes de coopération avec la municipalité adaptées à leur capacité à agir et leur cœur de métier.

Plus d'informations :

www.lyon.fr

lyon2030@mairie-lyon.fr

LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON



À l'initiative du maire de l'époque, Edouard Herriot, la création de l'« atelier des fouilles » intervient dès 1931. En 1980, en concertation avec les services de l'État, la Ville de Lyon met en place une politique de sauvegarde du patrimoine, les missions du service sont redéfinies et son équipe se professionnalise. "L'Atelier des Fouilles" prend alors l'appellation de "Service archéologique".



Aujourd'hui, le Service archéologique est organisé et financé par la Ville de Lyon, et rattaché à la Direction des Affaires Culturelles.

Il est soumis au contrôle scientifique et technique de l'État.

Il a en charge, en collaboration avec les services compétents de l'État, la détection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine archéologique de la ville, mission qui se décline en plusieurs volets :

- **gestion des documents d'urbanisme**
- **opérations archéologiques**
- **conservation des archives du sol**
- **recherche et diffusion des résultats scientifiques**
- **gestion des données archéologiques**
- **communication et activités pour les publics**
- **transfert de compétences scientifiques :**
- **insertion socio-professionnelle**



Aujourd'hui, le **Service Archéologique de la Ville** dispose d'une équipe composée de **40** agents.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr

